



Déclaration de Conformité à la Réglementation sur les Minerais de Conflits

Le **Groupe Legendre** s'engage à respecter les normes éthiques, à défendre les droits de l'homme et à promouvoir des pratiques commerciales responsables dans toutes ses opérations. Dans le cadre de cet engagement, le Groupe Legendre se conforme à la réglementation sur les minerais de conflits, notamment les dispositions de la loi Dodd-Frank (Section 1502) aux États-Unis et le Règlement (UE) 2017/821 de l'Union Européenne.

Le **Groupe Legendre** reconnaît que les minerais de conflits, tels que l'étain, le tantale, le tungstène et l'or (3TG), peuvent être présents dans certains composants utilisés dans ses produits et équipements. Le Groupe s'engage à identifier et à évaluer l'origine de ces minerais dans notre chaîne d'approvisionnement.

Le **Groupe Legendre** met en œuvre un processus de diligence raisonnable conforme aux lignes directrices de l'OCDE pour identifier, évaluer et gérer les risques associés aux minerais de conflits. Ainsi, le Groupe Legendre attend de ses fournisseurs, qu'ils :

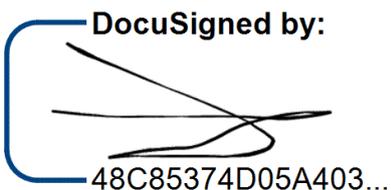
- Se conforment à cette politique sur les minerais de conflit et qu'ils mettent en œuvre des mesures similaires dans leurs propres chaînes d'approvisionnement.
- S'approvisionnent auprès de fournisseurs socialement responsables.
- Appliquent notre charte Achats Responsables, disponible sur notre [site officiel](#).
- Suivent les lignes directrices de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique en matière de diligence raisonnable.
- Exercent une diligence raisonnable sur la source et la chaîne de contrôle de ces minéraux et qu'ils mettent à notre disposition, sur demande, leurs mesures de diligence raisonnable.
- Prennent des mesures pour réduire les risques au sein de leurs réseaux en s'approvisionnant en minerais par le biais de chaînes d'approvisionnement exemptes de conflits.

Pour toute question ou demande d'information supplémentaire, veuillez contacter notre service de conformité à l'adresse suivante : conformite@groupe-legendre.com.

Vincent Legendre

Président du Conseil d'Administration

24 mars 2025 | 19:03 CET

DocuSigned by:

48C85374D05A403...